

Je me demande ce que le député aurait voulu que le ministre fasse dans les circonstances, à supposer qu'il se trouvait dans une province et qu'il n'avait pu obtenir de rendez-vous avec le premier ministre de la province voisine avant 24 heures. Le député insinue-t-il que le ministre aurait dû revenir à Ottawa aux frais de l'État et retourner à son bureau en attendant de reprendre l'avion pour revenir dans cette même région le lendemain, toujours aux frais de l'État? Il me semble qu'il aurait ainsi occasionné des dépenses plus élevées aux contribuables qu'en restant dans la région et en en profitant pour voir quelques amis, ou des gens dont il espérait gagner l'amitié. Je ne fais que réfléchir tout haut, monsieur le Président. Je suis curieux de savoir ce que le député me proposerait dans un cas comme celui-là pour améliorer les lignes directrices. Faudrait-il ordonner au ministre de revenir à Ottawa aux frais de l'État et de retourner au même endroit le lendemain?

M. Hnatyshyn: Une brève question supplémentaire, monsieur le Président.

M. le Président: Le député de Halifax-Ouest demande la parole depuis un certain temps.

Des voix: Non.

M. le Président: Une brève question supplémentaire.

ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE FAIRE ENQUÊTE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, dans environ deux mois, le premier ministre se rendra compte qu'Air Canada et Eastern Provincial Airlines offrent des services commerciaux parce qu'il les utilisera lui-même. La prochaine réunion à laquelle le ministre de la Justice devait assister était à 15 heures aujourd'hui. Il y avait deux vols commerciaux disponibles et le ministre n'était pas obligé de revenir à Ottawa.

Le premier ministre fera-t-il enquête? Si, effectivement, le ministre a consacré la majeure partie de son temps à une activité politique pour son propre compte et celui du parti libéral, réclamera-t-il au moins un remboursement au ministre qui s'est rendu coupable d'un abus flagrant en voyageant à bord d'un avion du gouvernement à ses propres fins politiques?

● (1500)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je suis persuadé que le député veut se rendre utile. Toutefois, s'il y avait des vols commerciaux, moi-même je le saurais. Je me demande cependant si ce serait un emploi judicieux du temps d'un ministre. Si le député a raison, il proposerait, je présume, que chaque ministre voyage à bord d'un appareil du gouvernement quand il y a un vol commercial. Comme il le sait, quand il était ministre et voyageait assez souvent à bord d'appareils du gouvernement, le temps est précieux.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. McDermid: Oh, non. Nous avons réduit de 75 p. 100 les voyages en avion. Vérifiez les chiffres.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Quant aux deux questions, monsieur le Président, j'ai déjà répondu à la première. J'ai dit que j'examinerai les faits et j'ai invité le député à me transmettre ceux dont il est au courant. La deuxième question était de nature hypothétique.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LE COMPLEXE DE BUREAUX PRÉVU POUR HALIFAX

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics au sujet du mystérieux complexe de bureaux prévu pour la ville de Halifax. Le ministre sait que l'annonce en a été faite en avril 1983, à titre de projet spécial de relance. Il devait s'agir d'un immeuble de 50 millions. Un an après, ce n'était plus qu'un immeuble de 30 millions. Quand va-t-on mettre au travail les 1,000 habitants de Nouvelle-Écosse à qui son collègue, le ministre du Commerce international, avait promis des emplois grâce à la construction de ce complexe? Est-ce qu'il va vraiment être construit?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, nous avons du mal à faire viser les titres de propriété du terrain. Je ne puis cacher mon étonnement de voir le député pousser le parti pris politique au point de vouloir priver sa région d'un très important projet gouvernemental.

M. Crosby: Monsieur le Président, si le ministre veut me céder la place à son ministère, le complexe de bureaux sera mis en chantier dans 30 jours.

Des voix: Bravo!

L'EXPROPRIATION DU TERRAIN

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, si la préparation du complexe de bureaux en était au point où le ministre du Commerce international pouvait nous en faire voir des maquettes, comment se fait-il que l'État fédéral n'était même pas propriétaire du terrain en question? Pourquoi ne procède-t-il pas maintenant à l'expropriation du terrain, quitte à faire contester l'expropriation devant les tribunaux? Pourquoi n'ont-ils pas réfléchi à ces choses avant d'annoncer la construction du complexe?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, j'espère que le député est capable d'expliquer au Herald de Halifax, qui a une façon tout à fait régionaliste d'aborder ces questions, pourquoi il ne nous aide pas à régler ce problème. En fait, j'ai été personnellement déçu de voir qu'un organisme public qui aurait pourtant dû collaborer avec nous dans la recherche d'un endroit convenable ne nous a pas aidés.